

SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL (BTS SP3S)

LOT 3 ACT 830 – Marché Compétences Professionnelles : année 2023-2024

PRESENTATION DU METIER

ROME K1201 – FORMACODE : 44084

Descriptif : Le titulaire du BTS SP3S (diplôme de niveau 5 dans le domaine du travail social) participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement. **Il assure différentes fonctions :**

- Relation et Communication
- Gestion de la demande et du besoin de l'utilisateur
- Organisation et de promotion des activités de la structure
- Organisation, de gestion et d'animation d'équipe

Contraintes : Adaptation aux horaires des lieux d'interventions et des structures

Les emplois / débouchés :

- gestionnaire conseil, assistant médical ou conseiller d'action sociale, assistant délégué à la tutelle..
- Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne

Poursuites de formation : avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle ou en licence du champ sanitaire et social

PUBLICS

- ✓ **Age** 18 ans minimum
- ✓ **Statut** : DE, Individuel

PRE-REQUIS

- ✓ **Diplôme obligatoire et ou concours** : /
- ✓ **Niveau souhaité** :
 - de niveau 4 acquis : titulaire d'un BAC série générale ou d'un BAC technologique ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) ou équivalent (BAC pro ASSP, SAPAT, SPVL).
 - OU de niveau 3 acquis et bénéficiant d'une expérience dans le travail social de 3 ans et plus
 - justifiant des vaccinations obligatoires pour l'exercice d'un emploi auprès de personnes fragiles
- ✓ **Conditions particulières** : dispense de modules selon validations acquises.

CONTENUS : 7 modules

Modules enseignements généraux :

- U1 Culture générale et expression
- U2 Langue vivante étrangère 1 : Anglais

Modules enseignements professionnels :

- U3 Gestion de la structure et du service
- U4 Politique de la structure et territoire
- U5 Accompagnement et coordination du parcours de la personne
- U6 Projet et démarche qualité

CONTENUS (suite)

En complément :

- Langues étrangères et Actions Professionnelles
- Sensibilisation aux enjeux climat et aux valeurs de la République
- Apprentissage en autonomie dans l'utilisation des outils numériques

Deux stages obligatoires en milieu professionnel de 13 semaines permettent une confrontation active avec le terrain. Chaque stage dure de 6 à 7 semaines. Ils doivent s'effectuer dans deux secteurs d'activités différents.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- ✓ **Durée** : 1100 h en centre (éventuellement en mode hybride présentiel/distanciel) - 455 h en entreprise
- ✓ **Dates et lieux** :
Du 10/06/24 au 05/05/25
TOULON - 141, avenue Marcel Castié
- ✓ **CAF** : Le 30/05/2024 à 14h00
- ✓ **ICO** : 07/05/2024 et 16/05/2024 à 09h00

Conditions particulières : L'action de formation est MODULARISABLE au regard des acquis antérieurs des participants et des allègements à prévoir.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ **Tests / Positionnements** :
 - Positionnement écrit qui permettra aux candidat(e)s de :
 - Résoudre un problème de calculs
 - Réaliser une production écrite à partir de l'analyse de documents
 - Réaliser un quizz pour mesurer sa culture du domaine de spécialité
 - Mesurer ses acquis en anglais
 - Entretien de motivation (vérification de la nécessité d'un aménagement de parcours ou d'adaptation des modalités de formation en lien avec un handicap, conformément à l'article D 323-10-1 du Code du travail).

Présentation dossier : portefeuille de compétence / CV / parcours VAE...

- ✓ **Tests psychotechniques** OUI / NON

CONDITIONS PARTICULIERES

- ✓ Visite médicale obligatoire : /
- ✓ Vaccinations : /
- ✓ Casier judiciaire : oui non
- ✓ Attestations de formation diverses : /

HYBRIDATION DES PARCOURS

- ✓ **Répartition indicative des heures** : 220 HC DIST / 880 HC PRES
- ✓ **MODALITES d'ACCOMPAGNEMENT** et de MISE EN ŒUVRE de la FORMATION à DISTANCE : plusieurs modalités pédagogiques :
 - animation d'une SEANCE EN PRESENTIEL, dédiée à la PRESENTATION DES OUTILS DE VISIOCONFERENCE et l'aide à leur prise en main est nécessaire avant la mise en place des séances à distance. Elle est réalisée par un formateur ou un médiateur/ facilitateur numérique
 - séances en E-LEARNING qui permet de s'approprier les notions théoriques permettant de se remettre à niveau progressivement, de maîtriser les prérequis de base avec des tests de connaissances par exemple ;
 - séance en DISTANCIEL / CLASSES VIRTUELLES : séances animées sous le format de la visioconférence (formateur en appui et en soutien sur les temps de travail en autonomie dans les temps de distanciel) – assistance par mail ou chat en complément

HYBRIDATION DES PARCOURS (suite)

MOYENS GARANTISSANT L'ACCES A DES RESSOURCES PEDAGOGIQUES ET L'INTERACTIVITE AVEC LE GROUPE :

SEANCES SYNCHRONES de classe virtuelle en visioconférences avec la transmission d'exercices, travaux, cas pratiques, travail en individuel, ou en sous-groupe..., Via la solution TEAMS notamment (ou MEET, ZOOM, SKYPE, SLACK...) / Animation de COMMUNAUTES D'APPRENTISSAGE (de type Class Room) / Transmission de supports et de ressources par mail ou via un dossier partagé (Drop Box / google drive...), Directives de travail en AUTONOMIE sur des plateformes pédagogiques en ligne / Correction des exercices en asynchrone / Accès à une PLATEFORME DE RESSOURCES NUMERIQUES et/ou PADLET dédié aux métiers et activités de l'aide à la personne / Accès aux MOOC sélectionnés pour l'action de formation / TUTORAT technique et pédagogique par un FACILITATEUR NUMERIQUE par téléphone, mails, réseaux collaboratifs (formateur joignable à distance en synchrone et asynchrone)

✓ MODALITES d'EVALUATION

- Evaluations sommatives DIRECTES via MOODLE ou via la plateforme numérique d'apprentissage, permettant la visualisation des résultats de l'évaluation des acquis
- Evaluations formatives différée en présentiel avec le formateur, au retour en centre ;
- Suivi de l'avancée des modules suivis via la complétude de la feuille de route individualisée
- Enregistrement de la classe virtuelle ou copie écran.
- Evaluation des acquis par module lors de séquences collectives de fin de module
- Exercices réguliers avec retours des travaux, donnant lieu à une « notation »
- Evaluation réalisée en direct sur la plateforme d'e-learning décrit ci-avant
- Réalisation de l'évaluation des connaissances acquises grâce aux supports proposés par les plateformes de téléformation ou via des questionnaires / quizz réalisés sur GOOGLE FORM

LIEU ET MODALITE D'INSCRIPTIONS

- ✓ **Coordonnées** : [AECD](#) **Mail** : : ylvan.escobar@aecd.fr
- ✓ **Téléphone** : [04 83 42 13 03](tel:0483421303)
- ✓ **Date limite dépôt de dossier** : [3 semaines avant le démarrage de chaque session](#)
- ✓ **Référent formation** : [M. Yvan ESCOBAR](#)